

ARTICLE ORIGINAL QUÉBEC, CANADA

Geneviève Talbot a représenté l'AQIFGA au Forum international de la société civile du 28 au 30 novembre 2009 à Belém, au Brésil. L'objectif était de préparer la participation de la société civile à la sixième Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes (CONFINTÉA VI) réunissant des représentants des états membres de l'UNESCO, des organismes et agences des Nations Unies, des organismes non-gouvernementaux et intergouvernementaux, des fondations et organismes actifs dans le milieu de l'éducation et de la formation aux adultes qui ont discuté des enjeux de l'éducation et de la formation des adultes. C'est tout un réseau!

L'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion : point de vue de l'Association québécoise des intervenantes et des intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA)

Par Geneviève Talbot pour l'AQIFGA

Association québécoise des intervenantes et des intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA) : Elle regroupe des personnes œuvrant au développement de la formation générale des adultes au Québec. Elle ne représente pas les intervenants qui travaillent à la formation continue des collèges ou des universités ni les formateurs en milieu communautaire.

Formation générale des adultes au Québec (FGA) : Correspond à la formation dispensée par les Centres d'éducation des adultes établis par les commissions scolaires et applicable dans le cadre des services éducatifs pour les adultes.

Portrait de la clientèle fréquentant les Centres d'éducation des adultes (CÉA) au Québec : 32 % de la population fréquentant les CÉA sont des jeunes de 19 ans ou moins. 17 % des jeunes de moins de 20 ans quittent l'école secondaire afin de fréquenter un CÉA sans interrompre leurs études. 39 % des diplômés émis à la formation générale des adultes sont obtenus par des jeunes de 19 ans ou moins.

Définition de la réussite éducative à l'éducation des adultes : Complexe et multidimensionnelle, la réussite éducative est plus englobante que la réussite scolaire et ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme. Elle réfère aussi à la réalisation de soi et de son projet personnel de formation. Ce projet personnel est important ici, car il est à la base des décisions et de la motivation de l'adulte au regard de sa formation. Pour l'adulte en formation, la réussite fait référence à son projet.

Introduction : En septembre 2009, le Conseil supérieur de l'éducation du Québec (CSÉ)¹ lançait

une vaste opération de consultation auprès des différents acteurs de l'éducation pour produire son rapport 2010 portant sur l'état et les besoins du système d'éducation québécois. La thématique retenue par le Conseil pour ce rapport est « l'éducation pour l'inclusion » qu'il définit ainsi : « Processus continu qui vise à adapter ou à ajuster les différentes composantes du système d'éducation, de manière à reconnaître et à prendre en compte la diversité des besoins de tous les élèves et étudiants, et à favoriser le développement du plein potentiel de chaque personne dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. » Dans ce contexte, l'AQIFGA, de même que plusieurs autres organismes, a été invitée à produire un mémoire sur la question afin que le CSÉ connaisse son point de vue sur la thématique visée. Le présent article fait état des principales conclusions du mémoire déposé au CSÉ par l'AQIFGA.

Obstacles à l'expression de la demande de formation : « L'expression de la demande se traduit ici par la formulation des besoins de formation afin qu'ils soient entendus et soutenus, et qu'on puisse y répondre. » Au Québec, encore aujourd'hui, trop d'adultes analphabètes et d'adultes ayant des besoins de formation criants sur les plans personnel, social ou professionnel ne recourent pas aux services de l'éducation des adultes. L'insuffisance de l'information et de sensibilisation sur l'offre de formation, le nombre limité de solutions offertes aux adultes par rapport à

¹ Créé en 1962, le Conseil supérieur de l'éducation a pour fonction de conseiller la ministre de l'Éducation, du

Loisir et du Sport sur toute question relative à l'éducation. Il doit produire, tous les deux ans, un rapport systémique sur l'état et les besoins de l'éducation.

ARTICLE ORIGINAL

QUÉBEC, CANADA

leurs besoins de formation représentent des obstacles majeurs à l'expression de la demande.

Obstacles à l'accès à l'éducation des adultes:

Parue en 2002, la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* s'articule autour de quatre priorités d'actions dont : « lever des obstacles à l'accessibilité et à la persévérance ». Elle stipule que pour stimuler la demande de formation, il faille adapter l'offre aux besoins et non l'inverse. Or, de nombreux facteurs constituent encore des obstacles à l'accessibilité. Ils relèvent, d'une part de la personne, d'autre part du système. La rigidité des horaires de formation, les conditions socioéconomiques précaires de plusieurs adultes, certaines dispositions dissuasives de la clientèle (expériences scolaires antérieures négatives, non-confiance en soi, sentiment d'incapacité) et enfin, les écueils lors de l'entrée en formation représentent tous des obstacles qui freinent les adultes à s'inscrire à des activités offertes dans les CÉA.

Obstacles à la persévérance et à l'accès à la réussite éducative:

Volontairement, nous associons la persévérance et la réussite éducative, car la première est bien souvent garante de la seconde dans le parcours de l'adulte. Toutes deux sont associées à la poursuite des objectifs visés par l'adulte et s'inscrivent dans un projet personnel. Ultimement, la réussite se concrétise par l'atteinte de ces objectifs. Quels sont les obstacles qui freinent l'adulte dans l'accomplissement de son projet ou qui rendent son parcours plus difficile? Les troubles d'apprentissage, le manque d'argent, la difficulté de concilier travail-études-famille, le manque d'appui du conjoint (ou de la famille) et le manque d'encadrement à l'école sont toutes des raisons évoquées par les adultes qui n'ont pas atteint leurs objectifs de formation. Devant ces difficultés, l'AQIFGA déplore le manque de ressources complémentaires qui travaillent dans les CÉA (orthopédagogues, psychoéducateurs, etc.) et la formation des maîtres qui ne prépare pas adéquatement les enseignants qui œuvrent à l'éducation des adultes. Aucune université québécoise n'a intégré, à la formation initiale des enseignants, des cours relatifs à l'andragogie. Par ailleurs, le modèle quasi unique de l'enseignement individualisé ne convient pas à tous les adultes en formation. Il y aurait lieu de repenser l'enseignement dans les CÉA en envisageant de différencier les approches pédagogiques de façon à

les adapter à tous les types d'apprenants. Enfin, la survalorisation sociale de l'obtention du diplôme d'études secondaires (D.E.S.) n'est pas sans causer un effet pervers auprès de la clientèle. Alors que plusieurs des adultes en formation devraient viser l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) et s'inscrire à ces programmes d'études plus rapidement par l'entremise de passerelles dédiées (ex. : tests d'équivalence), un grand nombre souhaite l'obtention d'un D.E.S., ce qui représente parfois un défi trop ambitieux pour eux et ne correspond pas nécessairement à leur profil professionnel.

Outils pour lever certains obstacles :

Considérant que la pauvreté est citée comme l'un des principaux obstacles à l'accès à l'éducation et à la persévérance, l'AQIFGA recommande de promouvoir le droit à l'éducation des adultes et élargir à un plus grand nombre l'admissibilité à des programmes de soutien financier de la part de l'État (ministère de l'Éducation ou ministère de l'Emploi). Considérant que la réussite éducative dans une perspective d'inclusion passe souvent par la qualité du soutien pédagogique et de l'encadrement, il est souhaité que les futurs enseignants à l'éducation des adultes soient formés plus adéquatement, qu'on poursuive l'ajout de personnes-ressources complémentaires à l'éducation des adultes, qu'on varie les approches pédagogiques, qu'on mette en place des mécanismes de suivi et de relance en cas d'abandon et que l'on reconnaisse et valorise les apprentissages de tous ordres, non pas seulement les succès académiques.

Visitez le site internet de l'AQIFGA:
<http://www.aqifga.com> info@aqifga.com

Références:

- AQIFGA (2009). *L'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion. Mémoire déposé au Conseil supérieur de l'Éducation*, Saint-Eustache, 30 pages.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2008). *Tandem sur la réussite des adultes en formation; conditions favorisant la réussite en formation professionnelle et en formation générale des adultes*, Québec, le Ministère, 27 pages.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). *Les services éducatifs complémentaires en formation générale des adultes*; cadre de référence, le Ministère, Québec, 45 pages.